

Retranscription de la vidéo sur l’avis sur les inégalités sociales de santé.

*[La vidéo a été mise en ligne en mai 2021. Deux personnes parlent, Laurène Chesnel et Hugues de Courtiveron, co-rapporteurs de l’avis.]*

*La vidéo est accessible avec le lien suivant :* <https://www.youtube.com/watch?v=JFxcQgulDw0&t=2s>*.]*

**Premier panneau sur lequel est écrit : « Comment mieux réduire les inégalités sociales de santé en France ? ».**

La CNCDH vient d'adopter un avis sur les inégalités sociales de santé. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui en France, ces inégalités restent massives. On entend encore trop souvent que les personnes sont responsables de leur mauvais état de santé. Pourtant c'est faux.

La santé ne dépend pas tant de l'accès aux soins que d'un ensemble de conditions de vie : les risques liés au mal-logement, à l'alimentation, au non-accès aux droits, au manque de ressources, parfois à la profession ou aux conditions de vie dans l'enfance.

En 2018, l'écart d'espérance de vie entre les 5% les plus riches et les 5% les plus pauvres chez les hommes était de presque 13 ans.

De même la crise liée au Covid a montré la surmortalité de certaines catégories sociales par exemple les personnes nées à l'étranger ou celles exerçant les métiers les plus exposés.

**Deuxième panneau sur lequel est écrit : « Quels dispositifs existent en France pour lutter contre ces inégalités ? ».**

Pourtant il n'y a pas véritablement de politique publique pour lutter contre ces inégalités sociales de santé.

Car la santé est aujourd'hui une catégorie à part, séparée d'autres domaines qui pourtant la concernent, par exemple le logement, le travail ou encore l'environnement.

Et on peut regretter une séparation trop importante entre le sanitaire et le social. Ces constats s'appliquent tant au niveau national qu'au niveau local.

Ainsi, le système de santé n'est pas organisé pour une prise en charge globale des personnes.

**Troisième panneau sur lequel est écrit : « Quelles sont les recommandations de la CNCDH ? ».**

Dans son avis, la CNCDH recommande notamment de renverser la logique descendante des politiques publiques. Il faut partir du besoin des personnes et des expériences de terrain et développer la démocratie sanitaire en donnant la parole à toutes les personnes concernées.

Elle recommande également de développer des programmes permettant une prise en charge globale de personnes, dans la durée, en particulier pour les plus exclus.

Et enfin de sortir d'une logique de services organisés en silos en mettant en place des dispositifs de gouvernance transversale, à tous les échelons, national, départemental et local.